

**EXTRAIT
DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 Avril 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. THUNE Jean-Michel, Mme MILOVANOVIC Sonia,

EXCUSES : M. BERANGER Florian (pouvoir à Mme ROBIN Sandrine), Mme BURY Delphine, M. BOUGRAS Julien (pouvoir à Mme LESAGE-GARREAU Emilie)

NON EXCUSE : M. CAYEUX Philippe.

M. PIVETEAU Hervé est désigné secrétaire de séance.

Dél : 2025/012 - Objet : Vote du Budget Général de la commune 2025

Il est donné lecture des propositions pour le budget général de la Commune concernant l'exercice 2025.

Le budget ainsi présenté s'équilibre en recettes et en dépenses en fonctionnement à **1 745 667,00** Euros et en investissement à **1 001 615,33 Euros** (inclus les restes à réaliser).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2312-1,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **11 voix pour et 2 abstentions** :

- décide d'approuver, par chapitre, en fonctionnement et en investissement le budget primitif de la Commune pour l'année 2025 tel qu'il lui a été présenté.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

